

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE SAINT REMEZE AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Maître d'ouvrage : Commune de SAINT REMEZE 07700

II- PROCEDURE DE LA PASSATION

Le présent marché est passé sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA) en application des articles 28 et 74 du code des marchés publics

III- OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Réhabilitation de la Maire de Saint Remèze 07 700
marché de travaux décomposé en lots

- LOT 1 : Gros œuvre – maçonnerie
- LOT 2 : Menuiserie Aluminium
- LOT 3 : Menuiserie Bois
- LOT 4 : Plâtrerie Sols Collés Peinture Faiences
- LOT 5 : Carrelage
- LOT 6 : Plomberie
- LOT 7 : Electricité

V- DELAI D'EXECUTION

Début prévisionnel des travaux : septembre 2015.

VI- MODALITES D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur la plate-forme de dématérialisation www.marchespublics.ledauphine-legales.com sous la référence publique :

VII- MODALITES D'ATTRIBUTION

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique (références, composition et organisation) : 45% - Prix: 55%

- Le Marché sera conclu par lots séparés.
- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

VIII- JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Fixés en application de l'article 45, 46 du CMP et précisées dans le règlement de la consultation.

IX- DATE LIMITE ET LIEU DE RECEPTION DES OFFRES

Les propositions devront parvenir au plus tard le lundi 20 juillet 2015 à 12 heures en Mairie de SAINT REMEZE.

X- RENSEIGNEMENTS

- d'ordre administratif : Commune de SAINT REMEZE

- d'ordre technique : Patrick Rabier architecte 4 Chaudebois 07150 Vallon Pont d'Arc 04 75 37 11 77

XI- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

90 jours

XII- DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :

Bon pour insertion

Le Maire